

Etat civil : Porrentruy

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 249

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de septembre 1902.

Naissances.

Du 3. Beuglet Albert Henri François, fils d'Albert, facteur, de Courrendlin et de Maria née Meuret. — Du 5. Badet Xavier Modeste fils de Xavier, horloger de Fregécourt et de Joséphine Eugénie née Guédât. — Du 5. Koch Alfred Ernest, fils de Wilhem, tailleur d'habits de Saïda, province d'Oran (Afrique) et de Berthe Aurélie née Merguin. — Du 7. Frossard Charles Léon, fils de Pierre, domestique de Vendlin-court et de Cécile née Tissot. — Du 8. Chavanne Charles Alphonse, fils de Alphonse, négociant de Couve et de Rosalie née Varrin. — Du 9. Tisserand Jules Frédéric, fils de Frédéric, peintre en bâtiments de Héricourt et de Julie née Frainier. — Du 16. Loos Suzanne Marguerite Léa, fille de Charles, brasseur de Porrentruy et de Léa née Donzé. — Du 17. Vallat Victor Henri, fils de Jules, horloger de Bure et de Victorine née Desfourneaux. — Du 21. Loriol Marie Alice Céline, fille d'Albert, agent de police de Charmoille et de Marie née Grélat. — Du 26. Hugli, enfant mort-née, fille de Gottfried, propriétaire de tir mécanique, de Seedorf et de Anna Maria née Leist. — Du 28. Boudinet Mariette, fille de Juste, horloger de Chaux-les-Clerval, (France) et de Marie Caroline née Schmitt. — Du 27. Moritz Anna Camille Bernadette, fille de Henri, coiffeur de Porrentruy, et de Elisa née Piquerez.

Mariages.

Du 1^{er}. Nuber Jean Joseph, commis, de Bertschikon (Zurich) et Schelblin Anna Wilhelmina Félicita de Unterhallau, (Schaffhouse). — Du 2. Gaibrois Célestin Nicolas, propriétaire de Bonfol, et Kohler Bertha, sommelière d'Elay. — Du 8. Büttikofer Frédéric, employé au J.-S. de Kernried (Berne), et Müllhaupt Elisa de Renan. — Du 18. Meyer Léon, négociant de Dôle, et Schmolli Juliette de Niedersept (Alsace). — Du 19. Crelier Léon, employé au J.-S., de Bure, et Juillerat Marthe de Epiquerez. — Du 20. Eschmann Louis, menuisier de Vellerat, et Brossard Aurélie, couturière des Pommerats. — Du 22. Desplajn Louis Edmond, boucher-charcutier de Rue (France), et Hoffert Léonie de Saint-Dié. — Du 22. Corbat Louis Armand, boulanger de Vendlin-court, et Pheulpin Albertine, de Miécourt.

Décès.

Du 2. Malterre Charles, horloger de Sancey-le-long (Franco) né en 1854. — Du 3. Engel Alfred René, fils de Jules et de Marguerite née Merçay, de Bowyl, né en 1902. — Du 4. Schweizer Jacob, fils de Jacob et de Véréna née Muller, de Hasle, né en 1894. — Du 7. Laibe René Arthur, fils de Gustave et de Marie née Hotz, de Courcelles, née en 1902. — Du 9. Theubet Emile Lucien, fils d'Emile et de Lucie née Mangeat, de Porrentruy, née en 1901. — Du 9. Koch Alfred Ernest, fils de Wilhelm et de Berthe née Merguin, de Saïda, né en 1902. — Du 10. Mungenast Marie, couturière de Grins (Autriche), née en 1886. — Du 11. Favre Eugène, de la Scheulte, né en 1843. — Du 13. Canonica Jean Charles Gaston, fils de Joseph et de Marie née Beley, de Bidogno, né en 1902. — Du 19. Patrix Joseph, de Charmoille, né en 1842. — Du 23. Theubet Léon, voiturier, de Fahy, né en 1871. — Du 27. Vauclair Jules, de Bure, né en 1869.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

On dit que les tchessou ça tot des mentous. Qué mente! Moi i en cognâ un que mè raicon-tay ço que iâ airivay en lu-même; i le crais comme si l'aivô vu.

Ci tchessou véridique demore dain in gros veldage de l'Aydjô. Ça ci veldage vou lai tiure à poiche en lai mageon d'école. Ci tchessou que daiway allay parrain de confirmation quéque djos aiprés se dié: Ay me faray bin aivoy enne iyevre po régalay mes fieux, tiain nos reverain de Porraintru. Po in tchessou, ça le moins qui poie faire. C'était trâ djos devant lai Confirmation. Mon hanne prend son mayou fusil ai peu son tchin, paie de bon maintin, rentre le soi aivo son sait veu, tot capou. Le lendemain ce feut aïncô dinche. Le surlendemain, lai voyie de lai confirmation, ai rentré inco bredouille, ai s'airay bin airaitchie le pois de colère Adieu le civet po lai moirande des fieux. Ai dié en sai fanne, tiain elle jy demandé ço qu'ai faray préparay po le soi: Des craipas, ste veux! Ai païché po Poraintru.

Tiain ai rantré le soi aivo ses fieux, lai tâte était préparay ai peu comme ai fâ, des aïsetes en porcelaine, des varres en crichetal, des fortchattes en airgdent. Main ço que reievuy tot çoli, c'était in bon gros civet de iyevre qui en sentay en dieche mainnutes de lai mageon. Dâ vou veniay cte bété? Ça tot simple. Le tchin que soñ maître ne turlupinaye qu'ai léchay faire, ai l'en saivay pu long que lu: allé ci djo li tot seul en lai tcheusse, sain fusil. Main lai vâpray pair voi les quatire, ai rentré ai lotâ aivo enne énorme iyevre qu'ai l'aivay aivo l'echeptrit de ne pe maindie, poche qu'ai savoy qu'ai lai faiay po les fieux de confirmation. Ay peu dire dâ li que les tchins n'aïncô des fois pu d'écheptrit que les dgens. I souhaite en tos les tchessou di Jura des tchins comme ces de Faihy.

Stu que n'ape de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N 247 du Pays du Dimanche:

944. CHARADE.

Fa + brique = Fabrique.

945. DEVISE.

CHARLOTTE DE LUSIGNAN.

Charlotte de Lusignan était une descendante de Guy de Lusignan, de la maison de Poitou, chef des Lusignan, d'Outremer, qui régnerent sur Jérusalem et Chypre, du douzième au quinzième siècle.

946. MOYENS MNÉMONIQUES.

Paris. Lemercier. Agamemnon. Népomucène.

947. MOTS EN CROIX.

H
E
M I L O N
L
E
N
E

Ont envoyé des solutions partielles: MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Un voyageur admirateur des fortifications de Savatan et de Dailly; Gongi regrettant la maison paternelle; Le nouveau pensionnaire du collège Ste Marie à Martigny; Un Jurassien en passage à Morecles; La séparation de deux condisciples bruntrutains à Bienne; Vive le Valais et ses solides gars!

952. ANAGRAMME.

Femme célèbre:

CE RAMIER.

953. LANGAGE FRANÇAIS.

AIMABLEMENT.

Par qui fut employé pour la première fois le mot *aimablement*?

954. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. Plante utile.
X X X X X 2. Fruit du midi.
X X X X X 3. Ville d'Italie.
X X X X X 4. Terme de botanique.
X X X X X 5. Dieu de la mythologie.

955. CURIOSITÉS.

L'OCTROI.

Quel est l'origine de l'Octroi?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Boécourt. — Le 12 après l'office pour décider si l'on amènera l'eau des sources *Champs Fontaines* à Boécourt et voter les crédits, s'occuper du *Sâpelait* et d'un subside au syndicat de l'élevage du bétail.

Bassecourt. — Samedi 18 à 8 h. du soir pour ratifier une vente de maisons et statuer sur une demande de parcelle de terrains.

Bressaucourt. — Le 19 à midi pour décider la construction ou réfection de chemins et voter le crédit nécessaire; statuer sur une demande de subside pour automobile.

Courtemaiche. — Le 19 à 2 h. pour passer les comptes.

Epauwillers. — Le 12 après l'office pour réviser le règlement d'organisation, prendre une décision concernant la réparation des chemins vicinaux.

Les Bois. — (II^e section). L'assemblée annoncée pour le 12 est renvoyée au 19 octobre.

Peuchapatte. — Le lundi 13 à 2 h. pour ratifier l'achat d'une métairie.

Rebeuvelier. — Le 12 à 2 h. pour s'occuper de réparations au hangar des pompes et nommer une commission.

Cote de l'argent

du 8 Octobre 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 91. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres... fr. 93. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur.